

Madrid, 19 janvier.  
Le président du Conseil des ministres a déclaré aux Cortès que le gouvernement appartenait au parti doctrinaire historique espagnol, et qu'il en serait ainsi tant qu'il existerait des partis politiques ne reconnaissant pas la Constitution, le trône et la dynastie. Le président du Conseil a ajouté qu'il fallait de la tolérance dans les rapports des partis constitutionnels pour l'exercice de la prérogative royale.

Cadix, 20 janvier.  
Le vapeur *Espana* est arrivé hier avec des nouvelles de la Havane du 30 décembre et de San-Domingo du 5 janvier. Les insurgés ont été battus à Puerto-Plata, à Jacbita, à Lamasa et à Azua par les généraux Santana, Vargas, Hungria et Gandara.

Le vapeur *Léon* a capturé sans coup férir une goëlette anglaise chargée de munitions pour les insurgés.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

L'Echo du Nord a reçu un 2<sup>e</sup> avertissement dont voici le texte :

Le préfet du Nord, grand-officier de l'Ordre de la Légion d'honneur, etc.

Vu le numéro du journal l'Echo du Nord du 18 janvier 1864, lequel contient : la troisième page un article intitulé *Correspondance particulière* signé H. Ferrier, commençant par ces mots :

« Le vent qui souffle... » et finissant par ceux-ci : « On l'empaille. »

Considérant que cet article est injurieux pour le Corps législatif et pour le gouvernement ;

Vu la lettre de S. Exc. M. le ministre de l'Intérieur en date du 18 janvier 1864 ;

Vu l'article 32 du décret organique du 17 février 1852 sur la presse ;

Arrête :  
Art. 1<sup>er</sup>. Un deuxième avertissement est donné au journal l'Echo du Nord dans la personne de M. Alexandre Leleux, gérant dudit journal, et dans celle de M. H. Ferrier, signataire de l'article.

Art. 2. Le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lille, le 19 janvier 1864. Vallon.  
Notifié par nous, commissaire central de police soussigné. J. Cor.

#### Emprunt de 300 millions.

Entre autres questions intéressantes à l'opération de l'emprunt, il y a celle qui concerne la faculté d'escompte. Nous croyons devoir, d'après une feuille spéciale, donner à cet égard, les explications suivantes :

Sont escomptables de droit, mais pendant la durée seulement de la souscription, les souscriptions de 6 fr. de rente.

Après la clôture de la souscription le droit d'escompte n'existe pour aucune souscription. Il appartient au ministre des finances d'accorder à toutes cette faculté, ou de la refuser à toutes.

Les opérations qui étaient certaines autrefois ne le sont donc pas aujourd'hui. Lorsque dans les précédents emprunts des certificats de 500 fr. de rente et au-dessous étaient escomptables de droit, et que les gros souscripteurs scindaient leurs souscriptions de manière à avoir, par la réduction proportionnelle, des certificats de cette nature, il était possible de vendre d'avance de la rente, sauf à livrer à la liquidation des certificats libérés de l'emprunt.

Maintenant l'assurance qu'avaient les vendeurs n'existe plus, puisque le ministre des finances s'est réservé le pouvoir de suspendre la faculté d'escompte, ce qui peut forcer les vendeurs à racheter à tout prix à un moment donné.

Favoriser le plus possible les placements sérieux, limiter le plus possible la spécu-

lation aléatoire : tel est l'objet des mesures prises par l'administration des finances. On ne peut que l'en féliciter au nom des intérêts de l'Etat, et aussi au nom de l'honnêteté publique.

On a soulevé la question de savoir si, malgré les ordonnances qui établissent que les coupures au porteur ne sauraient, dans aucun cas, être inférieures à 40 fr. de rente, en ce moment émises et dès qu'elles seront libérées, pourront être au porteur, par le seul fait de l'arrêté ministériel du 12 janvier courant.

Nous sommes en mesure d'affirmer que les coupures de six francs de rente pourront être au porteur à la volonté de la partie.

Le bal offert par les chefs de famille aux jeunes gens de Roubaix a été cette année plus brillant et plus animé que les années précédentes. La réception a commencé à sept heures et le bal s'est prolongé jusqu'à une heure du matin.

Les toilettes étaient fort élégantes ; plusieurs étaient d'une grande richesse et d'un goût distingué.

L'éclairage et la décoration de la salle offraient un magnifique coup-d'œil.

On doit les plus grands éloges à MM. les Commissaires du bal. Tous les invités ont été unanimes pour applaudir aux mesures prises dans le but d'assurer le succès et pour satisfaire même les plus difficiles.

Il est à souhaiter dans l'intérêt du commerce de détail, que ces fêtes se renouvelent plus souvent.

Un vol important de volaille a été commis la nuit dernière chez M. Denis Salembier, fermier au Nouveau-Monde.

Les auteurs de ce vol sont jusqu'ici demeurés inconnus.

Le nommé Victor Choquet, de Lille, vient d'être arrêté par la police de Roubaix pour tapage dans un estaminet et pour refus de paiement.

Dans son audience de ce jour (21 janvier) le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 12 jugements concernant 16 inculpés dont un acquitté, savoir :

- 3 Contraventions à la police des cabarets.
- 5 Contraventions à la police du roulage (abandon de voiture et défaut d'éclairage).
- 1 Logeurs non inscrits.
- 1 Tapage nocturne.
- 1 Embarras de la voie publique.
- 1 Police des constructions.

La question des Courses ne saurait être trop discutée. Nous croyons donc utile de publier toutes les lettres qui nous sont adressées ; on doit reconnaître, d'ailleurs, qu'il s'agit d'une lutte à armes toutes courtoises.

#### Courses de Roubaix.

FUSION AVEC LILLE.

A Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix.

Monsieur,

Ma note que vous avez bien voulu insérer dans votre numéro du 1<sup>er</sup> janvier a donné lieu à une réfutation de la part d'un de vos abonnés.

Cette lettre, par son cachet de bon goût, de distinction et de convenance parfaite, me permet de reprendre, non cette polémique, mais cette causerie.

Vos lecteurs accepteront avec indulgence ces opinions diverses qui, par des moyens différents, n'ont, en résumé, qu'un but : l'intérêt de Roubaix. Je serai long s'il le faut et tâcherai de toucher à tous les points discutés... et discutables.

M. votre abonné n'a pas détruit mes arguments : la fusion, en alternant, est possible ; ainsi le partage serait égal. Mais le champ de courses établi à Fiers, favorise uniquement Lille. Cela est clair, irréfutable... et n'a pas été réfuté.

J'aborde maintenant la question sur le terrain où l'a placée M. votre abonné.

« La ville de Roubaix (dit-il dans son troisième paragraphe) peut-elle espérer, avec ses seules ressources, établir sur le terrain de Wattrelos des courses de premier rang par leurs prix et leur installation ? »

Avec ses seules ressources Roubaix ne peut certainement pas établir immédiatement des courses de premier rang. Ce n'est pas, pour le moment, sa prétention. Mais, avec de l'entente, une abstention de toute rivalité mesquine, en concentrant toutes les forces au lieu de les diviser, Roubaix peut établir des courses convenables, aussi convenables qu'à Lille.

Les meilleures institutions ne sont pas celles qui s'annoncent avec le plus de bruit, — on n'arrive pas d'un seul bond au sommet. Les institutions les plus durables sont celles qui, modestes à la naissance, marchent graduellement, lentement, et... sûrement.

Il y a trente ans, Roubaix était presque un village, aujourd'hui, c'est une des premières villes industrielles de France.

Les courses du mois d'août ont pu laisser à désirer ; le dit, cependant, était déjà satisfaisant ; et, disons-le, avec ses propres ressources, Roubaix, ayant les mêmes frais que Lille, a couvert tous les siens. — Lille, si je ne me trompe, a eu un déficit de 3000 fr.

Lille a eu la bonne chance d'un temps magnifique ; Roubaix a terminé ses courses par une pluie torrentielle que l'on pouvait prévoir dès le matin.

On a parlé des *pays d'élevage* ; — qui vous dit que, dans quelques années, nous n'aurons pas des *éleveurs* ? Je pourrais citer des essais nombreux faits partiellement, sur une petite échelle... enfin... ils existent, — c'est un commencement.

Pourquoi ne pourrait-on compter sur les administrations municipales et même départementales ? Est-ce que Roubaix, comme Lille, ne s'impose pas tous les sacrifices nécessaires et exigés ?

Pourquoi ne jouirions-nous pas des mêmes privilèges ? On doute de l'expérience pratique de nos sportsmen ! Est-ce que Lille, sous ce rapport, est plus favorisé ?

Nous avons ici, relativement, plus d'amateurs de chevaux qu'à Lille. En outre, le *Sporting-club* qui vient de s'ouvrir et compte cent dix membres et même plus, est une école où se fera peu à peu l'instruction pratique des sportsmen, où le goût et la science de l'art équestre se développeront.

Je ne crois pas que Lille possède un cercle de ce genre. Demandez à chacun de ces 140 membres un sacrifice, et vous verrez ce que produirait une cotisation, si elle devait amener la réussite de l'institution qui est, qui doit rester essentiellement roubaissienne, et dont la fusion, telle qu'on la veut à Lille, détruirait l'individualité.

Je ne vois donc pas pourquoi l'on désespère de la vitalité d'une œuvre, encore en son enfance c'est vrai, mais qui a déjà une certaine force.

Cette fusion, à Fiers, tend simplement à absorber cette force au profit d'une œuvre qui ne sera plus la nôtre, mais, quoi qu'on dise, celle de Lille.

Lille raisonne sagement et nous donne l'exemple de ce qu'on appelle, passez-moi le mot, l'amour propre du clocher.

M. votre abonné en appelle à l'opinion publique, il agit loyalement. — Outre les membres du *Sporting-club*, que la commission appelle des délégués choisis dans notre population, et le résultat d'un vote ne serait pas douteux.

Le terrain de Fiers peut être parfait, je ne le nie pas... Mais toujours pour Lille.

Celui de Wattrelos, jugé convenable par les hommes spéciaux, non-seulement nous rapproche de la Belgique, mais ne nous éloigne pas de la France. Tourcoing, enfin, les localités voisines devront emprunter le territoire de Roubaix, pour arriver à Wattrelos et pour en revenir ; on y séjournera, de là un avantage sur lequel il est inutile d'insister. C'est une question commerciale.

J'admets avec M. votre abonné que, du partage des frais généraux, résulterait une économie.

En bonne conscience, ce partage serait-il équitable ? Est-il juste qu'une ville de 60,000 âmes supporte les mêmes frais qu'une ville de 120,000 âmes ?

Peut-être ne l'entend-on pas ainsi.

Alors il serait bon de s'expliquer et d'entrer dans quelques détails.

S'il faut faire une dépense, mieux vaut la faire seule.

Lille, à ce compte-là, apporterait, en réalité, moitié moins que Roubaix. Si notre administration, qui s'est déjà montrée fort large, veut bien encore accorder une subvention, elle le fera plus volontiers sans doute, Roubaix devant seul en profiter. Ce serait, dans tous les cas, plus dans l'esprit de la population.

La commission de Lille, du reste, qui comprend ses intérêts (et en cela je l'approuve) est décidée à n'accepter aucune autre transaction. Elle paraît se préoccuper assez peu de la fusion, puisqu'avant la réunion définitive, elle a fixé l'époque, le jour même de ses courses. Le journal le Sport, du 13, les annonce pour le 14 août. Elle peut encore accepter les conditions proposées dès le principe par Roubaix ; il est douteux qu'elle y consente après son refus nettement formulé.

Croyez-moi, Roubaix peut marcher seul, et M. votre abonné, par une légère contradiction avec le premier paragraphe de sa lettre où il doute de nos forces, l'admet plus loin. Je cite textuellement :

- « Je ne traiterai pas la question de rivalité de Lille et de Roubaix, parce que je pense avec bien des Roubaissiens que notre ville ne peut pas, ne doit pas être taxée de jalousie comme une petite ville.
- « Non ! Roubaix a trop gagné en fortune et en lumières pour douter de son importance et avoir besoin de la faire sentir ; et dans le projet de fusion, Lille, en faisant à Roubaix un appel et des propositions sur le pied de la plus parfaite égalité, a prouvé, sans qu'il faille le faire remarquer, tout le cas que la première ville du département du Nord fait de la seconde, sa voisine. »

Je dis seulement que les propositions de Lille ne sont pas basées sur une parfaite égalité.

Qu'on ne voie pas ici une question d'amour propre, mais bien d'intérêt local. Il n'y a dans mon opinion, ni jalousie, ni envie, mais bien une émulation qu'il ne faut pas décourager par trop de circonspection.

Je l'ai dit dans ma première lettre : Roubaix, cité exceptionnelle comme industrie, manque de ces institutions qui complètent les éléments essentiels à une grande ville.

Au lieu de porter au dehors ces éléments, concentrons-les dans notre enceinte. A côté de l'intelligence commerciale dont nous sommes fiers à juste titre, faisons marcher l'intelligence artistique.

L'art est partout et en tout, même dans le plaisir. Conservons pour nous ce qui peut donner une bonne impulsion, un éclat de plus à la prospérité matérielle de notre ville.

Je le répète, pour me résumer : la fusion, proposée par Lille, nous annihile trop, malgré les apparences d'égalité de partage, et, je ne saurais trop le dire, le refus de la commission de Lille semble devoir amener le nôtre.

M. votre abonné, Monsieur le Directeur, a émis de bonnes idées, des idées très-pratiques sur le sport, mais je les crois contraires au véritable intérêt de Roubaix.

Je les ai combattues avec franchise... et sans la moindre intention blessante ou hostile... je l'ai dit : nous avons causé. Recevez, etc. M. R.

P. S. Cette lettre était écrite, envoyée au journal quand a paru celle d'un autre abonné dans le n° du 20, soutenant l'avis la fusion à Fiers.

J'envoie à la hâte ce post-scriptum. Je dois passer rapidement sur chaque paragraphe.

Je ne reviens plus sur la fusion en elle-même, je renvoie à mes deux lettres.

Celle du 20, de votre abonné, ne prouve rien ; elle affirme, voilà tout.

Paragraphe 8. La fusion est indispensable !... Pourquoi ?... La lettre ne s'explique nullement.

§ 10. Les deux villes doivent s'appuyer l'une sur l'autre, etc... Là encore, M. votre abonné affirme, mais ne donne aucune raison.

§ 11. « Les Courses, dit-il, organisées avec tant de soins et d'éclat, finiront par offrir que peu d'attrait, et vous savez ce qu'il advient de toutes les fêtes pour lesquelles on marche les dépenses. » Pourquoi ces Courses, organisées avec éclat, ne réussiraient-elles plus par la suite ?

Quant à marchandiser les dépenses, cela n'entre pas plus dans les habitudes de l'administration que dans l'esprit de la population de Roubaix. Témoin la fête du 15 août.

Encore ici, la démonstration manque... § 12. Il est tout aussi vague... L'auteur dit que les courses de Fiers ne peuvent être brillantes, sans le secours de Roubaix et vice-versa.

Mais pourquoi ?

§ 13. La plaine de Wattrelos est, nous l'avons dit, convenable. Les hommes compétents l'ont admis. — Les sportsmen les plus célèbres en ont été satisfaits. Quant à craindre des inondations, — on avouera que c'est pousser trop loin l'exagération.

§ 14. Les Belges, s'ils retournaient chez eux après les courses de Wattrelos, imiteront, je le crains, les Lillois, après celles de Fiers. (Voir mes deux lettres.)

§ 15. Là est la partie vitale, vive de la question. M. votre abonné veut mettre les deux villes sur le pied d'une égalité parfaite — rien de mieux — mais il n'indique pas les moyens à employer pour arriver à ce résultat dont j'ai, moi, démontré les difficultés.

§ 17. Je souhaite cette fusion — nos rapports avec Lille sont excellents — mais je veux une fusion qui donne cette égalité parfaite sur laquelle compte M. votre abonné qui, du reste, pose des principes sans en donner le développement.

En terminant, je le prie de m'excuser pour la forme un peu sèche de mes réponses, le temps me manque.

Comme la lettre de M. votre abonné du 13, la sienne est pleine de convenance ; je regrette de n'avoir pu y répondre comme je l'aurais désiré. Il fera la part de la bonne intention.

Monsieur le Rédacteur,

Plusieurs lettres échangées à propos de la fusion des courses de Roubaix ont celles de Lille ont naturellement ému notre population.

Permettez-moi de traiter cette question à mon point de vue, c'est à dire au point de vue purement commercial. Je suis détaillant et, par conséquent, parfaitement étranger aux choses du sport ; il n'y a même pas longtemps que je connais le mot.

On excusera la forme peu littéraire de cette lettre ; si je ne suis pas un sportsman, (est-ce bien ainsi que cela se dit ?) je suis encore moins un écrivain.

Or, je ne sais si les courses amélioreront nos races de chevaux ; si ces chevaux, qui parcourent en un certain nombre de minutes un certain espace, peuvent rendre des services.

Morkedal, elle se rappelait amèrement l'espoir qu'elle avait conçu alors. Cet espoir, bientôt détruit, ne renaissait pas avec le temps, et voilà pourquoi le cœur chaleureux d'Hedwige était profondément attristé.

La nouvelle de la mort d'Isabelle avait produit sur elle une impression aussi extraordinaire que forte. Tout en s'affligeant de la perte de la belle et noble Isabelle, dont Virginie lui vantait si élogieusement les sentiments sublimes et le courage, elle lui portait envie d'être morte si regrettée de Richard. Hedwige aurait donné si volontiers sa vie pour Richard, s'il l'avait aimée ; et même sans le bonheur d'être aimée de lui, elle aurait préféré la mort à cette existence longue et pesante qui n'avait plus pour elle ni roses, ni joies.

Mais quelquefois un petit oiseau, si vert et si beau, venait frapper avec son bec à la fenêtre du cœur. « Que veux-tu ? » disait Hedwige. « Te consoleras-tu ? » disait Hedwige.

Mais, hélas ! bientôt arrivèrent de nouvelles épitres de Virginie. Elles disaient que Richard était parti pour un voyage de plusieurs années. Hedwige voulut expulser alors son hôte dangereux, ne croyant pas devoir l'héberger plus longtemps ; mais le petit oiseau l'implora encore une fois. « Quand il sera de retour, bien des choses auront changé ; il viendra saluer ses anciens amis, et alors... »

Depuis deux longues années, il ne cessait de tenir ce langage, lorsque Virginie écrivait que son frère était revenu sain de corps et d'esprit. Combien cette nouvelle fit battre cœur d'Hedwige ! Mais les jours, les semaines, les mois se passaient, enfin l'année entière s'écoula, et rien de nouveau ! Alors Hedwige, versant des larmes silencieuses, ouvrit la chambre secrète de son cœur, en fit sortir l'oiseau trompeur, et lui défendit de se représenter jamais.

Avec un regard plein de tristesse d'être expulsé de ses beaux et chaleureux foyers, il s'en alla chercher une autre demeure ; mais une fois sorti, il chanta devant la fenêtre cet adieu plaintif : « Tu as renvoyé le seul ami que tu avais ; en moi tu perds tout, et pendant tes longues heures de solitude, tu désireras, mais en vain, mon retour. Nous nous disons un long adieu ! »

Il s'envola, et lorsque Hedwige eut oublié ses dernières larmes données à son ami fidèle et chéri, elle reprit plus de gaieté qu'elle n'en avait eu depuis longtemps ; car avec l'espoir s'était brisé aussi le dernier fil des rêves secrets de son imagination.

Trois ans s'étaient écoulés depuis le soir où Hedwige, dont les sentiments débordaient, et dont le cœur était surexcité par cette valse fatale, était allée s'asseoir sur un banc de mousse dans le jardin de Morkedal, et avait soulagé son cœur par des pleurs. Un jour qu'elle était précisément assise sur ce même banc, se rappelant et blâmant cette scène, avec un chaste trouble, se présenta un messager de son père, son ancien et cher ami Brandier.

Il passait maintenant presque toute l'année chez le général, et s'il n'était pas le confident de la longue douleur d'Hedwige, il venait cependant à son aide en toute occa-

sion par des consolations et des conseils, de la morale et des anecdotes, selon que les circonstances l'exigeaient.

« Quel isolement, ma petite demoiselle ! Vous me rappelez justement la blanche jeune fille dont la tradition raconte que, chaque nuit, elle mouillait de ses larmes un linges avec lequel le lendemain matin... Mais je vois que mademoiselle s'impatiente ! Je n'achèverai donc pas ; peut-être ai-je déjà raconté cette histoire. Maintenez, mille tonnerres ! j'ai à rapporter tout autre chose qu'une misérable petite fable. En un mot, vous avez un prétendant, ma petite demoiselle ! »

« Un prétendant ? D'où vient que les jours d'Hedwige brillèrent de la vive rougeur de la cerise. Réellement ? »

« Oui, réellement, c'est un parti convenable, un homme qui a de la fortune, et, je crois, quelque chose de plus encore. »

« Le connaissez-vous ? Je veux dire, l'aurais-je peut-être déjà vu... il y a longtemps ? »

« Certainement, certainement, si mademoiselle n'a pas trop mauvaise mémoire. »

Un soupir, un soupir tremblant, plein d'un riche pressentiment de plaisir et de douleur, s'échappa de la poitrine d'Hedwige.

Le capitaine la considéra quelques instants en fronçant les sourcils ; puis il reprit : « Mademoiselle est presque en même temps plusieurs connaissances, qui depuis ne paraissent plus ici ; il serait donc possible qu'elle ne devinât pas juste. »

A ces mots, qui n'avaient certainement pas été dits sans intention, malgré le ton d'indifférence du capitaine, Hedwige leva ses yeux sur son ami. Ils se comprirent, et le regard de Brandier suffit pour faire

évanouir l'espérance d'Hedwige. La pâleur remplaça l'incarnat de ses joues.

« Qui est-ce ? » demanda-t-elle avec une feinte tranquillité. L'expérience de trois années avait été des leçons chèrement payées. Maintenant Hedwige pouvait dissimuler un peu, en cas de nécessité, quoiqu'elle ne s'en acquittât jamais bien.

« Mademoiselle est-elle préparée à entendre n'importe quel nom ? Sans doute, le général, qui m'a envoyé pour vous appeler auprès de lui, mademoiselle, ne trouvera pas mauvais que, par une petite confidence, je vous donne d'avance le temps de vous remettre et d'envisager la chose du meilleur côté ; car, franchement, je ne crois pas que mademoiselle puisse éviter une contrariété. »

« Le nom, le nom — ne soyez pas si diffus ! »

« Eh, eh, eh ! pas tant d'impatience, ma petite demoiselle. Je crois que nous l'apprendrons assez tôt. Du reste, c'est le chambellan de Brude, qui, à l'exception d'un seul petit écart, vous est toujours resté fidèle, et qui demande aujourd'hui, dans une lettre au général, la permission de se présenter lui-même, pour enlever mademoiselle à son père. »

Préparée à tout comme elle l'était maintenant, Hedwige ne montra ni étonnement, ni tristesse. Dans le fond, elle aurait désiré passer sa vie entière seule avec ses rêves, s'il ne lui était offert rien de meilleur ; mais elle ne croyait pas avoir le droit de prétendre à une telle liberté. Depuis plusieurs années déjà, elle avait mis à l'épreuve la patience de son père en refusant quelques partis avantageux ; maintenant que l'ancienne pensée favorite du général se réalisait enfin, elle avait peu d'espoir d'échapper par des expédients.

Et pourquoi d'ailleurs en chercher ? Elle n'éprouvait plus de répugnance pour M. de Brude. Il ne lui était qu'indifférent, comme tout autre, à l'exception du seul auquel elle ne pouvait penser. Ce dernier, qui, sachant qu'elle l'aimait, ne venait cependant pas, la dédaignait sans doute, et il était bien temps de lui montrer qu'elle ne l'attendait pas, comme il aurait pu le croire.

Pauvre Hedwige ! elle ne tenta pas de résistance. Il était bien de s'enlever ainsi la dernière possibilité d'une espérance ; peut-être s'en trouverait-elle mieux.

Elle se maria trois mois après les fiançailles. Le général se sentit heureux, le marié était ravi, et M<sup>lle</sup> Gunilla souriait et murmurait d'heureuses prophéties pour l'avenir. Mais le capitaine toussait et faisait : « Hom, hom ! » quand on parlait de l'air de gâche de la jeune dame. Quant à Hedwige, sans tressailler ni faire « Hom, hom ! » elle sentait dans le fond de son cœur combien lui coûtait ces apparences de gaieté.

M<sup>lle</sup> EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro.)

Heures de départ des trains de Roubaix pour Lille.

Matin.	5.17	7.03	8.58	10.18	11.48.
Soir.	12.45	1.35	3.43	5.10	7.27
	8.23	9.33	10.40.		
Départs de Lille pour Roubaix.					
Matin.	5.30	7.20	8.45	9.55	11.20.
Soir.	12.20	2.05	3.20	5.00	6.00
	8.05	9.50	11.15.		